



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 JUIN 2020

DELIBERATION N° 2020-06-050-DGS

Nomenclature : 5.3

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DE LA COMMISSION
« DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE /
COMMERCE / AGRICULTURE »**

Votants : 33

Abstention : 0

Votes exprimés: 33

Pour: 33

Contre : 0

Fait à Tarnos,
le 5 juin 2020
Pour extrait certifié
conforme

Le Maire



*Certifié exécutoire compte tenu
du dépôt au titre du contrôle de
légalité et de l'affichage en
Mairie le :*

L'an deux mille vingt, le quatre juin, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, M. PERRET, Mme NOGARO, M. DOMET, Mme DUFAU, M. MABILLET, Mme DUPRE, M. DUBERT, Mme MOUNIER, M. GONZALES, Mme SAINT-AUBIN, Mme DARRAMBIDE, M. SAUBIETTE, Mme ORDUNA, M. GARANS, Mme BAULON, M. LECERF, Mme CORRIHONS, M. FLEURENTDIDIER, Mme PICAT, M. MIREMONT, Mme BIRLES, M. DECKE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. CENDRES, Mme LE GALL, M. COUTIER, M. HERVELIN, M. ROBLES, Mme CASSAING, M. LAPEBIE, Mme DACHARRY

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

Mme LALANNE procuration à Mme LE GALL

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 32

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votants : 33

Monsieur le Maire propose de créer une commission municipale « Développement économique / Economie Sociale et Solidaire / Commerce / Agriculture » composée de 10 membres et en charge des dossiers liés au développement économique local et notamment dans la zone industrialo-portuaire, à l'emploi, à la synergie entre les différents acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, au développement du commerce de proximité et à l'agriculture.

A la suite de l'appel à candidatures de M. le Maire, les groupes d'élus représentés au sein du Conseil municipal ont procédé aux propositions suivantes :



TARNOS ENSEMBLE	ALTERNANCE – NOTRE PARTI C'EST TARNOS	TARNOS SEIGNANX – NOTRE AVENIR EN COMMUN
Mme Isabelle NOGARO	M. Antoine ROBLES	Mme Caroline DACHARRY
M. Marc MABILLET		
M. Alain PERRET		
M. Nicolas DOMET		
Mme Nelly LALANNE		
M. Thierry LECERF		
Mme Nicole CORRIHONS		
Mme Emilie BAULON		

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121-21, L 2121-22 et L 2121-29,

Vu l'appel à candidatures fait par M. le Maire,

Considérant la décision des différents groupes qui composent le Conseil municipal de fusionner les candidatures et de composer une liste unique représentative de la composition du Conseil municipal,

Considérant la répartition de chaque groupe d'élus au sein du Conseil municipal,

DELIBERE

DECIDE de créer une commission permanente « Développement économique / Economie Sociale et Solidaire / Commerce / Agriculture » composée d'un Président et de 10 membres, M. le Maire étant Président de droit

DECIDE de procéder à la désignation des membres de la commission par vote à main levée

DIT que la commission « Développement économique / Economie Sociale et Solidaire / Commerce / Agriculture » est ainsi composée :

Président M. le Maire

Membres Mme Isabelle NOGARO
M. Marc MABILLET
M. Alain PERRET
M. Nicolas DOMET
Mme Nelly LALANNE

M. Thierry LECERF
Mme Nicole CORRIHONS
Mme Emilie BAULON
M. Antoine ROBLES
Mme Caroline DACHARRY